

Après la très forte journée de grèves et manifestations du 7 septembre Dès maintenant, tous ensemble préparons un mouvement d'ampleur pour gagner !

Le 7 septembre, salarié-e-s du privé et du public, chômeurs/ses, jeunes, retraité-e-s, ont exprimé leur colère et leur rejet d'un projet de loi injuste, inefficace, aggravant encore les inégalités. Contrairement à ce qu'avait prévu le gouvernement, la période estivale ne nous a pas affaiblis ; au contraire, en ce tout début septembre grévistes et manifestant-e-s étaient plus nombreux/ses que le 24 juin. Le gouvernement a engagé une épreuve de forces sur un des enjeux essentiels de notre société, la protection sociale. Le calendrier parlementaire a été accéléré : en octobre, les débats à l'Assemblée Nationale et au Sénat seront clos. A nous de choisir maintenant l'action à mener pour gagner tous ensemble !

Retrait du projet de loi !

Ce slogan, clamé dans toutes les manifestations, est bien le plus approprié à la situation. L'Union syndicale Solidaires est prête à discuter de la consolidation et des améliorations de nos régimes de retraite : cela ne peut se faire sur la base du texte gouvernemental ! Car nous refusons de repousser les âges du droit à la retraite et de départ sans décote, d'augmenter la durée de cotisation, de baisser les pensions, d'amplifier les inégalités... Les annonces gouvernementales du 8 septembre ne correspondent absolument pas aux enjeux. Nous nous félicitons que toutes les organisations syndicales partagent cette analyse.

L'unité syndicale, dans l'action

Pour l'Union syndicale Solidaires, la suite de la puissante journée du 7 septembre ne pouvait être, comme le dit le communiqué de 6 organisations, des « actions dans les départements et circonscriptions » le 15, pour « interpellier les députés » ... qui ce jour-là seront à l'Assemblée nationale pour le vote de la loi. Pour nous, la meilleure stratégie aurait été de s'appuyer sur le succès du 7 septembre pour accélérer la montée en puissance des mobilisations : **Solidaires proposait un nouvel appel national à des grèves et manifestations dès le 15 septembre. De même, nous disons qu'un mouvement reconductible est nécessaire.**

Une majorité d'organisations syndicales a décidé de **repousser la prochaine journée nationale de grèves et manifestations au 23 septembre**. Nous regrettons ce refus de « battre le fer quand il est chaud », mais nous réaffirmons notre volonté de tout faire pour que les salarié-e-s gagnent le bras de fer engagé par le gouvernement. C'est pourquoi l'Union syndicale Solidaires **appelle à une très forte mobilisation nationale le 23 septembre.**

Un mouvement reconductible pour gagner !

Un mouvement de grève générale demeure nécessaire pour gagner. Nous le construisons avec les collectifs militants de toutes les organisations qui le souhaitent, avec l'ensemble des salarié-e-s : partout dès maintenant, organisons des réunions publiques, des assemblées générales, pour en discuter la mise en œuvre.

Tous en grève le 23 septembre !

Des appels à la grève reconductible à compter du 23 septembre (parfois avant) sont d'ores et déjà lancés dans plusieurs secteurs professionnels, et par des unions interprofessionnelles locales.

L'Union syndicale Solidaires appuie ces initiatives et se félicite du caractère unitaire de plusieurs d'entre elles.

Nous avons des propositions, car d'autres choix sont possibles...

L'âge de la retraite, le niveau des pensions, le nombre d'années de cotisation, ne sont ni le résultat d'un calcul démographique, ni l'expression d'un équilibre économique neutre, ce sont des choix politiques.

- *Maintien des âges actuels de départ en retraite*
- *Départ anticipé pour les travaux pénibles*
- *37,5 annuités de cotisation pour une retraite entière et à taux plein*
- *Suppression de la décote*
- *Maintien des régimes spéciaux*
- *Indexation des pensions sur les salaires*
- *Pas de retraite inférieure au SMIC*

- *212 milliards d'euros de bénéfices pour les entreprises françaises du CAC 40 entre 2007 et 2009*
- *3 milliards par an de « niches fiscales » réservées aux 1% plus riches*
- *15 milliards d'exonérations de cotisations sociales (stock options, intéressement, mesures « pour l'emploi »)*
- *36 milliards de dividendes distribués aux actionnaires des entreprises du CAC 40 en 2009 ; et le chiffre a presque doublé au 1^{er} semestre 2010 par rapport à 2009*
- *Entre 2004 et 2007, les 0,01% les mieux payé-e-s ont gagné 40% de plus*

C'est possible !

De l'argent, il y en a !

Amplifions notre action pour gagner le retrait du projet de loi

Tout le monde s'accorde à dire que la mobilisation du 7 était un succès. 27 mai, 24 juin, 7 septembre, le nombre de grévistes et de manifestant-e-s progresse. Ces journées nationales unitaires étaient importantes pour convaincre que nous représentons une grande force dans le pays. Mais nous ne voulons pas nous contenter d'annoncer des chiffres en hausse lors de chaque journée d'action. **Nous voulons gagner, obtenir l'abandon de ce projet de loi, arracher des améliorations pour la protection sociale.**

Maintenant, nous sommes dans une phase nouvelle : le projet de loi est soumis au vote du Parlement. Le gouvernement met les salarié-e-s et les organisations syndicales au défi d'assumer un affrontement social majeur. L'Union syndicale Solidaires considère que les organisations syndicales, ensemble, ont la responsabilité de relever ce défi.



Ensemble, on va imposer le retrait de ce projet !

La population a montré son refus de ce projet de loi. Il ne sert à rien de laisser du temps pour demander une négociation à un gouvernement qui ne veut rien entendre. Il faut amplifier la mobilisation sans attendre pour leur faire comprendre que nous n'acceptons pas la régression, qu'ils doivent céder. En stoppant l'offensive contre nos retraites, nous arrêterons aussi la remise en cause de la protection sociale.

Pour les retraites, et aussi pour créer des emplois, augmenter nos salaires, améliorer les services publics, etc. de l'argent, il y en a. Et c'est le nôtre, le fruit de notre travail, qui nous est volé depuis des années !

Chacun-e de nous - salarié-e du secteur privé ou du secteur public mais aussi chômeurs/ses, jeunes en formation, retraité-e-s - peut contribuer à l'abandon de ce projet de loi :

- ⇒ en venant nombreux/ses aux **manifestations du 23 septembre**
- ⇒ en participant aux **initiatives décidées unitairement dans les localités** (blocages de certains accès, occupations de locaux, réveils en fanfare des parlementaires et élu-es de la Majorité par « celles et ceux qui se lèvent tôt » – et se couchent tard, ...)
- ⇒ **pour les salarié-e-s, en organisant dès maintenant, partout où c'est possible, la grève reconductible.**



Que Woerth garde ses légions d'honneur !
Nous, on veut juste une retraite dans des conditions décentes !

Protestons, crions notre colère, et donnons-nous les moyens de faire céder le gouvernement et de gagner.

Pour contacter les syndicats Solidaires

Nom, prénom :

Entreprise :

Contact (adresse, téléphone, mail) :

A remettre à un-e militant-e Solidaires ou à retourner à Solidaires 144 boulevard de La Villette 75019 Paris